

UQAR-INFORMATION

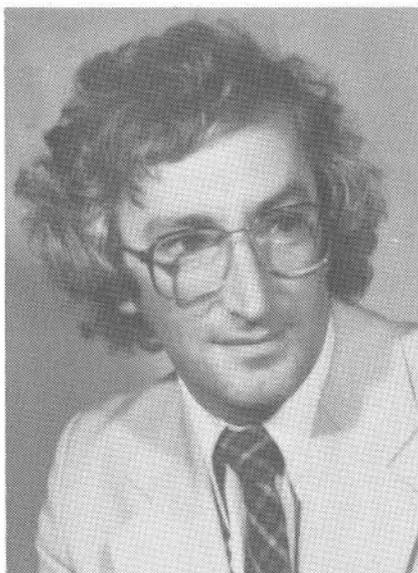
HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

19e année, numéro 2

Lundi, 14 septembre 1987

Entrevue avec Jean Lebel

En tant que délégué chargé des affaires courantes, monsieur Jean Lebel est aux commandes de l'UQAR depuis le 1er septembre, jusqu'à la nomination du prochain recteur, au printemps 1988. Nous avons interrogé monsieur Lebel sur ses nouvelles responsabilités.



Q. Prendre les commandes de l'UQAR, qu'est-ce que ça représente pour vous ce nouveau défi?

R. C'est un défi auquel je ne m'attendais pas, encore récemment, d'avoir à faire face. Mais j'accepte de le relever pour permettre à l'Université de traverser sans difficulté cette période pendant laquelle il n'y aura pas de recteur. C'est un défi, mais aussi une occasion pour moi d'élargir mes horizons. Et si j'ai accepté de le faire, c'est parce que je sais que je peux m'appuyer sur mes collègues ici à l'Université, en particulier sur le vice-recteur à l'administration et aux finances, monsieur Maheux, et aussi compter sur la collaboration des cadres, des directeurs de département, du corps professoral et de tout le personnel. Je pense qu'on peut, durant ces quelques mois, faire en sorte que l'Université continue à progresser et qu'il est

possible de remettre dans les mains du prochain recteur une université qui aura maintenu son rythme de développement.

Q. Quels sont les dossiers majeurs auxquels vous voulez travailler dans l'Université?

R. Les dossiers majeurs, cette année, sont exceptionnels. Il y aura des travaux de rénovations majeurs: laboratoires de science et d'informatique, maison Ross, construction des résidences. Ces aménagements physiques seront suivis de près. Du côté enseignement et recherche, le dossier majeur est la mise sur pied d'un doctorat en développement régional, sous l'initiative du GRIDEQ, de l'UQAR, en association avec l'Université du Québec à Chicoutimi. Nous réfléchissons aussi à la possibilité d'implanter à l'UQAR un programme en sciences appliquées, soit du côté du génie unifié, avec la collaboration de l'Université du Québec à Chicoutimi, soit en faisant une association avec l'École de technologie supérieure. Nous voulons faire des consultations sur ces questions.

Q. Avez-vous des projets de réorganisation interne?

R. Dans les fonctions rattachées au poste de recteur, il y a un ensemble de responsabilités, comme chef d'établissement membre d'un réseau, qui sont difficilement déléguables. Par contre, à l'interne, nous n'avons pas ici de vice-recteur responsable des communications, et plusieurs secteurs relèvent directement du recteur. Donc, après discussions, nous avons fait des rattachements temporaires de différents services. Je conserverai la responsabilité de la Bibliothèque, des Communications et Relations publiques. Les Services à la communauté, les Services personnels aux étudiants, le Service de l'informatique, ainsi que le Service des moyens d'enseignement et de l'information seront rattachés au vice-recteur à l'administration et aux finances. Ce sont des rattachements temporaires. Dans l'ensemble, nous ne prévoyons pas de réorganisations nouvelles dans les services.

(suite à la page 2)

(suite de la page 1)

Q. Les fonctions de chef d'établissement ajoutées à celles déjà importantes de vice-recteur, pendant plusieurs mois, représentent une tâche très ardue. Cela suscite beaucoup d'interrogations. Comment pensez-vous assumer cette double fonction?

R. Comme je l'ai dit, une partie des fonctions du recteur à l'interne seront partagées. Par contre, je dois assumer les fonctions du recteur à l'externe. J'aurai donc moins de temps à consacrer à mes fonctions de vice-recteur. Pour corriger cette situation, j'aurai un professeur qui agira, à mi-temps, à titre d'adjoint au bureau du vice-recteur. Il sera nommé dans les prochaines semaines, et je lui confierai des dossiers ad hoc.

Q. Une université a besoin d'un leadership fort. Quelle approche prendrez-vous pour stimuler et encourager la communauté universitaire pour que l'Université accomplisse ses missions le mieux possible?

R. Le leadership ne consiste pas seulement en la force d'une personne, mais en la volonté des gens de travailler ensemble à la réalisation d'objectifs communs. Mon objectif, c'est qu'il n'y ait pas de coupure marquée entre le passé et le futur, pendant les prochains mois. Les professeurs et les cadres seront appuyés dans leurs démarches, lorsqu'il sera nécessaire de prendre des décisions.

Q. Les négociations avec les professeurs et le personnel non enseignant sont choses réglées. A quel point sont rendues les négociations avec les chargés de cours?

R. Si l'on faisait abstraction des salaires, les négociations seraient presque réglées. Il reste aussi quelques points mineurs, sur lesquels un consensus m'apparaît possible. Il ne faut pas

oublier que nous sommes en période de conciliation. Les négociations devraient reprendre dans les prochains jours. Je demeure optimiste d'en arriver rapidement à une entente.

Q. La fonction que vous allez occuper, en remplacement du recteur, vous obligera à collaborer à plusieurs activités dans le milieu régional. Quelles sont les interventions qui vous semblent prioritaires?

R. Remplacer monsieur Massicotte dans le domaine des relations avec le milieu n'est pas chose facile. Il faut lui rendre crédit pour ce qu'il faisait dans ce domaine. Personnellement, j'étais peu impliqué dans les activités du milieu régional, mais, lorsque mes fonctions m'appelleront à représenter l'Université, je répondrai toujours présent. D'un autre côté, j'ai l'avantage de pouvoir compter sur une responsable des relations avec le milieu régional, madame Jones, qui me tiendra au courant des principaux dossiers et pourra m'assister lors des événements importants.

Q. Vous aurez aussi un travail important à accomplir dans la liaison de l'UQAR avec le réseau de l'Université du Québec. En quoi consistent ces activités globalement?

R. La fonction de "délégué chargé des affaires courantes" n'a pas, à ce chapitre, le même poids que celle de recteur. Dans les organismes-réseau auxquels le recteur siège d'office (Assemblée des gouverneurs, Commission de planification, Comité du président, des recteurs et des directeurs), il me sera possible d'y participer activement, mais sans droit de vote. Ici à l'Université, je suis déjà membre du Conseil d'administration, de la Commission des études et du Comité exécutif, à titre de vice-recteur. Il n'y aura donc pas de changements majeurs à l'interne.

Conférence

Le docteur Alain Vézina, de l'Énergie atomique du Canada (Ontario), donnera une conférence intitulée: "Les flux de carbone et d'azote dans les cinq réseaux alimentaires marins", le jeudi 16 septembre, à compter de 13 h 30, à la salle de conférence du Laboratoire océanologique de Rimouski (au sud-est du campus de l'UQAR).

Recherche subventionnée dans le Réseau UQ

Les chercheurs des onze établissements du réseau de l'Université du Québec constituent aujourd'hui une communauté scientifique qui travaille sur plus d'un millier de projets de recherche recensés. Quant aux projets qui font l'objet de subventions, contrats ou commandites, ils totalisent un budget annuel actuel de 34 millions.

Ainsi, les professeurs du réseau ont obtenu cette année près de 18% de financement de plus que l'an dernier pour leurs recherches. Le montant moyen d'octroi reçu correspond à plus de 18 000 \$ par professeur régulier.

C'est en sciences pures et appliquées que les coûts de subventions et contrats sont les plus élevés avec une moyenne de près de 40 000 \$ par professeur. En sciences humaines, la moyenne est de quelque 11 000 \$; il s'agit d'un bon indice si l'on considère que l'on compte dans cette moyenne tous les projets de ce secteur où la recherche, par nature, implique des coûts sensiblement moindres que dans les autres sciences. La même remarque prévaut pour les sciences administratives, avec une moyenne de 7 800 \$, et pour les arts et lettres, avec une moyenne de 7 600 \$ par professeur.

Les activités de la semaine

Lundi 14 septembre:

Journée des associations et organismes étudiants de l'UQAR, à l'Atrium, de 9 h à 21 h (Association générale des étudiants de l'UQAR, Association des étudiants aux études supérieures, AIESEC, AMIE, Coop étudiante, Bureau-voyage, Commission de vie-étudiante, Dinonga, LNH-M-UQAR, l'OREA, le Projet-pastorale, le Projet-santé, la Radio étudiante, et Vidéo-UQAR)

Inscription aux activités de "l'Université en fête", à l'Atrium

Mardi:

Pour trois jours, une exposition du Club d'astronomie de l'Université, à la Galerie-UQAR

Inscription aux activités de "l'Université en fête", à l'Atrium

Mercredi:

"L'Université en fête"

8 h: animation

11 h 30: messe de la Rentrée, au Baromètre (E-120)

de 12 h à 17 h 30: activités culturelles, sociales, écologiques et sportives.

a) socio-culturel:

- films au Baromètre (E-120), à compter de 13 h
- tournoi d'échecs, à l'Atrium, à partir de 14 h
- le chansonnier Miville Beaulieu, à l'Atrium, durant l'après-midi
- tirage des prix de participation, à 17 h 30, à l'Atrium (commandite de la Fédération des caisses populaires Desjardins et de la Coop étudiante de l'UQAR) et remise de cadeaux aux gagnants du secteur sportif
- souper en plein air, à 18 h
- soirée sociale "Une histoire de fou", à 21 h

b) sport:

- tournoi de golf des étudiants-es, à partir de 13 h
- ballade à bicyclette, départs à 13 h et à 15 h 30
- jeux récréatifs
- tournoi de balle molle, mixte, de 13 h à 17 h
- concours du lancer de l'oeuf et concours du lever de la brique, à 18 h, dans la cour intérieure
- tournoi de volley-ball des champs, à 13 h
- expérimentation des appareils Nautilus, de 13 h à 16 h.

c) écologie:

- visites du Musée régional de Rimouski et du Musée de la mer, départ à l'Atrium, à 13 h 30
- excursion pédestre au Centre éducatif et forestier Macpès, de Ste-Blandine, départ à l'Atrium à 13 h

Jeudi:

Journée du Festi-Jazz à l'UQAR:



12 h: Ensemble vocal Cinq-Up, groupe québécois, à l'Atrium

16 h: le groupe de Paulo Ramos, musique latino-américaine, à l'Atrium

En bref

Le Cinéma 4 débute sa saison avec Radio Days, un film de Woody Allen, en version française. A voir ce soir, le lundi 14 septembre, à 20 h, au Centre civique de Rimouski (22, rue Ste-Marie).

C'est Line Boily qui remplace Diane Rioux, aux Services à la communauté.

Les abonnés du câble de la région rimouskoise auront maintenant accès, à la position 23 sur le cadran, à un canal de télé-enseignement. Les câblodistributeurs offrent à leurs abonnés, 24 heures par jour, à travers tout le Québec, des émissions produites par les établissements d'enseignement participants.

Un Souper-bénéfice pour le financement du Salon du livre de Rimouski aura lieu, le samedi 3 octobre prochain, à la cafétéria du Cégep, à compter de 18 h 30. En plus d'un souper à la cipaille, il y aura encaissement de volumes rares, dédicacés par les auteurs, ainsi que de la musique et des prix de présence. Coût du souper: 12 \$ le billet. En vente à l'UQAR au bureau B-204 (Françoise Beaulieu).

Entente de collaboration entre Hydro-Québec et l'UQAR

Hydro-Québec et l'Université du Québec à Rimouski ont signé, le 26 août dernier, une entente générale de collaboration Entreprise/Université. Cette entente d'une durée de deux ans a été signée par monsieur Gérard Fournier, vice-président Hydro-Québec région Matapédia, et monsieur Guy Massicotte, recteur de l'Université du Québec à Rimouski.

Par cette signature, Hydro-Québec et l'UQAR (par son Département d'économie et de gestion) visent à développer et à mettre en oeuvre des activités conjointes de collaboration de gestion. Les domaines de collaboration comprendront, entre autres: la gestion des ressources humaines, la gestion de projets, le développement organisationnel, etc. Les activités menées conjointement prendront une diversité de formes, notamment la participation de l'UQAR au développement du plan directeur de formation d'Hydro-Québec et aux activités de formation découlant de ce plan; des stages d'étudiants de l'UQAR au sein d'Hydro-Québec région Matapédia; des séminaires; etc.

Cette signature s'est effectuée en présence de nombreux représen-

tants d'entreprises, personnalités politiques et personnes intéressées au développement de la collaboration Entreprise/Université.

Monsieur Fournier, d'Hydro-Québec, a souligné qu'une telle association représentait pour sa compagnie une façon de s'adapter au monde moderne, en étant à la fine

pointe des nouvelles connaissances que peut transmettre une université. Monsieur Massicotte, de l'UQAR, a insisté sur l'importance pour une université de s'associer à des entreprises de son milieu, pour ne pas perdre de vue les liens entre la théorie et la pratique.



M. Gérard Fournier, d'Hydro-Québec, et M. Guy Massicotte, de l'UQAR, ont signé l'entente. C'était l'une des dernières activités de monsieur Massicotte, en tant que recteur.

Programme d'aide à la rédaction de manuscrits en études canadiennes

L'Association des études canadiennes (AEC) attribue annuellement cinq bourses d'un montant maximum de 8000 \$ dans le cadre de ce programme qui vise à faciliter les travaux de recherches et de rédaction d'un manuscrit scientifique destiné à être publié. L'AEC ne prend pas en charge la publication du manuscrit mais peut éventuellement servir d'intermédiaire entre l'auteur et un éditeur. Le manuscrit doit faire partie d'un programme universitaire mais aussi intéresser le grand public et traiter de l'un des cinq

thèmes suivants: Le Canada, pays septentrional; Le contexte culturel canadien; L'histoire sociale du Canada; Le Canada face à la nouvelle technologie; Le Canada dans l'économie nord-américaine. C'est un comité indépendant qui évaluera les demandes qui doivent être déposées avant le 15 novembre. Formulaire et renseignements disponibles au bureau de l'AEC. Association des études canadiennes, C.P. 8888, Succ. A, Montréal, Québec. Tél.: (514) 282-7784

En bref

L'Université présentera le 2 octobre prochain une médaille de l'UQAR au professeur français René Simon, afin de lui rendre hommage pour son apport et sa collaboration au développement du programme de maîtrise en éthique. Professeur invité à l'UQAR à plusieurs reprises, il a donné ici divers exposés et tenu des séminaires qui ont grandement aidé au développement de la réflexion éthique. Monsieur Simon est professeur de théologie morale de l'Institut catholique de Paris.

C'est M. Célestin Caron qui a été désigné représentant de l'UQAR au Comité de retraite de l'Université du Québec.

Bourses d'excellence de l'UQAR

Près de 300 entreprises et organismes du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord seront sollicités d'ici le 30 septembre 1987, afin de contribuer au programme de "bourses d'excellence de l'Université du Québec à Rimouski.

Un comité a été mis sur pied afin d'inviter les divers organismes et entreprises à souscrire au programme. Le comité est composé principalement de diplômés de l'UQAR: MM. Gilbert DesRosiers, du ministère de l'Expansion économique régionale; Jean-Louis Dionne, de la Chambre de commerce de Rimouski; Vianney Arsenault, de la Fédération des caisses populaires Desjardins; Carol Caron, de la Société de développement industriel; Louis Bernier, de Médailon Ford; Jean-Nil Thériault, du CRSSS 01; et madame Micheline Lizotte.

On y retrouve aussi quelques employés de l'Université: Bertrand Maheux, Serge Bérubé, Célestin Caron, Paul Lepage, Mario Bélanger, Henriette Lauzier et Jacques Lavoie. Ces deux derniers sont également diplômés de l'UQAR.

En 1986, 31 étudiants de l'UQAR (18 provenant du Bas-St-Laurent, 11 de la Gaspésie et 2 de la Côte-Nord) ont reçu, grâce à ce programme, une bourse de 500 \$ chacun. Cette année, les organisateurs visent un objectif de 60 bourses à remettre aux étudiants

et étudiantes. L'accueil réservé à ce programme en 1986 a incité les organisateurs à continuer pour une deuxième année.



Gilbert DesRosiers

Encourager les étudiants

Selon le président du comité d'organisation, M. Gilbert DesRosiers, "le programme de bourses d'excellence de l'UQAR vise à encourager les étudiants ayant un bon dossier scolaire au niveau collégial à entreprendre des études universitaires à Rimouski. Il vise aussi à garder dans la région nos talents les plus prometteurs".

Les bourses d'excellence de l'UQAR sont des bourses d'entrée à l'Université. D'une valeur de 500 \$, elles sont attribuées en fonction de la qualité du dossier d'admission des candidats-es. Les donateurs-trices peuvent orienter l'attribution de ces bourses en fonction du choix du programme d'études des candidats à l'UQAR, ou selon le collège ou la région de provenance des candidats.

Les programmes d'études éligibles au programme de bourses sont: adaptation scolaire et sociale, administration, biologie, chimie, économique, éducation au préscolaire et enseignement au primaire, études françaises, géographie, histoire, mathématique-informatique, physique, sciences infirmières, sociologie et enfin, théologie et sciences religieuses.

On peut obtenir plus de renseignements en communiquant avec Jacques Lavoie (1782), Réal Giguère (1432), ou avec les agents de liaison des bureaux régionaux de l'UQAR, qui donnent aussi un coup de main au succès de ce programme de bourses. Les bureaux régionaux sont situés à : Matane, Gaspé, Carleton, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Lévis et St-Georges-de-Beauce.

Devinette

D'après vous, laquelle de ces villes est située la plus au sud du Québec: Rouyn, Chicoutimi ou Rimouski?

Réponse: Rouyn (48°14') est à peine quelques fractions de degrés plus au sud que Rimouski et Chicoutimi, qui sont exactement à la même latitude (48°26').

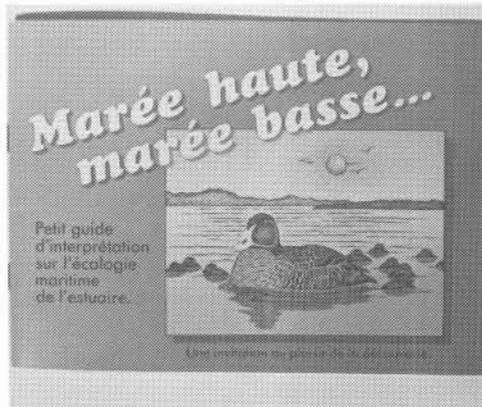


Un guide d'interprétation maritime pour notre région

"Marée haute-marée basse", tel est le titre d'un nouveau guide d'interprétation maritime qui est maintenant disponible dans les librairies et les sites touristiques de la région rimouskoise. Invitant lecteurs et lectrices au plaisir de la découverte, le guide présente dans un langage simple les principaux phénomènes et groupes vivants de l'estuaire maritime du Saint-Laurent, en s'attachant particulièrement au littoral du comté de Rimouski.

Rédigé par Jean-Pierre Fillion, diplômé de l'UQAR en biologie (1977) et naturaliste reconnu du domaine maritime, et appuyé par les superbes illustrations de Claire Ross, graphiste, le guide comble un certain vide dans la littérature régionale sur l'écologie maritime. Plusieurs collaborateurs ont donné un coup de main à la réalisation scientifique et littéraire de l'ouvrage, notamment Claude Lassus, directeur du Module de biologie de l'UQAR.

Le guide a pour principal objectif de faire comprendre l'estuaire maritime sous ses aspects



les plus captivants. On y explique certaines propriétés physiques du fleuve, comme la température, la salinité, les courants et les marées. On présente ensuite les groupes vivants: algues, plantes, zooplancton, invertébrés, poissons, oiseaux et enfin mammifères marins. Une illustration abondante permet même l'identification de plusieurs espèces végétales et animales. Plus loin, on décrit les milieux naturels typiques de notre littoral, dont le marais salé, évidemment! Le guide se termine par un tour d'horizon régional des institutions scientifi-

ques à vocation océanologique et des sites de découverte du littoral.

Savez-vous jusqu'où va l'eau salée vers l'est? Pourquoi les marées sont-elles plus importantes à Québec qu'à Rimouski? Y a-t-il de l'or dans l'eau de mer? A quoi servent les algues? Comment respire une mye? Comment mange l'étoile de mer? Que vient faire le capelan sur nos plages? Pourquoi les eiders forment-ils des crèches? Quels dangers court le béluga? Qu'est-ce qu'un encornet?

Vous trouverez des réponses à ces questions, et bien d'autres choses encore, "Marée haute-marée basse", de Jean-Pierre Fillion, un guide écologique idéal pour naturalistes amateurs-es, fervents-es de plein air, enseignants-es, parents, etc. De format pratique, de conception soignée et de contenu diversifié, le guide (32 pages) est également disponible par commande téléphonique (724-0805). Le guide se vend 4,95 \$.

Avis à tous les finissants-es

Profession: comptable agréé

Dans le cadre du programme d'appariement employeur-candidat (PAECO), vous avez jusqu'au 7 octobre pour vous inscrire sur les listes d'étudiants-es de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Pour ce faire, vous devez vous présenter au Service de placement, local E-105.2, avec votre numéro d'étudiant et celui d'assurance sociale.

Voici la façon de procéder afin de postuler un emploi dans une firme comptable:

1. Consulter la liste des firmes comptables, affichée au local E-105.2. (Ces firmes seront présentes sur notre campus pour des entrevues.)

2. Remettre votre curriculum vitae, accompagné d'un relevé de notes, à la responsable du Service de placement.
3. Ces curriculum vitae seront acheminés aux firmes comptables de votre choix, qui opèreront une présélection.
4. Par la suite, l'horaire des entrevues, pour les candidats-es sélectionnés, sera affiché au babillard du Service de placement et au local E-105.2.

Céline Bédard, responsable
Service de placement

Boursiers

La Fondation Beaulieu-Langis, de Rimouski, accordait dernièrement des bourses de mérite de 500 \$ chacune à trois étudiants de l'Université du Québec à Rimouski, inscrits à temps plein dans le domaine des sciences religieuses ou de la théologie. Ces étudiants sont: Francine Cabana et Patrick Arsenault, de Rimouski, et Ginette Thibeault, de Ste-Blandine. C'est la deuxième année que de telles bourses sont octroyées. Deux officiers de la Fondation ont remis les bourses, soit le président, M. Yves-Marie Dionne, et le secrétaire, M. Richard Poulin. Était aussi présent le directeur du Module des sciences religieuses de l'UQAR, M. Rodrigue Bélanger. La Fondation Beaulieu-Langis a été créée en l'honneur de deux personnalités regrettées de la région, l'abbé Georges Beaulieu et le docteur Napoléon Langis.

Maurice Gagnon

Nouveau doyen des études avancées et de la recherche à l'UQAR

Le nouveau doyen des études avancées et de la recherche de l'UQAR est maintenant connu: il s'agit de monsieur Maurice Gagnon, 50 ans, un universitaire de carrière. La direction de l'Université a annoncé sa nomination en juillet dernier.

Le doyen relève du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et est responsable de l'ensemble du secteur des études avancées (maîtrises et doctorats) et de l'encadrement des chercheurs.

Maurice Gagnon est né à Saint-René Goupil (Matane). Il est marié et père de trois enfants. Il a fait ses études en philosophie à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laval, où il a obtenu un doctorat. Depuis 1964, il occupe un poste de professeur au Département de philosophie de l'Université de Sherbrooke.

Pendant toutes ces années à Sherbrooke, il a donné de nombreux cours, dirigé des mémoires et des thèses, collaboré à des volumes (8), rédigé des articles (une vingtaine), présenté des communications et des conférences (plus de 35). Ses champs d'intérêt? La philosophie, la raison et la logique, les sciences, les théories sur l'espace et le temps, et la pensée des grands philosophes qui s'intéressent à ces réalités. Maurice Gagnon a aussi passé une année à l'Université Berkeley, en Californie.

Le nouveau doyen jouit également d'une précieuse expérience administrative. Il a été directeur du Département de philosophie de l'Université de Sherbrooke pendant cinq années. Il a été directeur d'une équipe de recherche, vice-président du Syndicat des professeurs, responsable de l'organisation de certains colloques, membre du Conseil d'administration de la Société canadienne d'histoire et de philosophie des sciences. Il a aussi pris une part active dans des comités de rédaction de publications savantes: Philoso-



phiques, Dialogue et Cahiers de philosophie.

Quelle sorte de personne est Maurice Gagnon? "Je suis un homme disponible, dit-il. Ma porte est ouverte. J'aime discuter, résoudre des problèmes. J'apprécie les réunions productives et bien préparées. J'aime l'efficacité et la franchise: il est important de jouer cartes sur table, de ne pas laisser traîner les choses."

Comment voit-il une université comme l'UQAR? "Mes 23 ans à Sherbrooke m'ont donné une bonne expérience de la vie universitaire. Je dois quand même m'habituer maintenant aux expressions et fonctions propres au réseau de l'Université du Québec. L'UQAR m'apparaît comme un milieu actif et dynamique. Les gens se connaissent. Les relations personnelles sont faciles même entre les gens de disciplines différentes. Le potentiel de collaborations interdisciplinaires est intéressant, mais en même temps, il faut prendre en considération l'éventail limité de spécialités."

Le principal objectif que vise Maurice Gagnon dans ses nouvelles fonctions est de créer les conditions les meilleures possibles pour la pratique de la fonction de chercheur et de professeur. "Les subventions de recherche sont dif-

ficiles à obtenir. Il faut préparer de bons dossiers de demande. Et il est important d'assurer une stabilité aux équipes de recherche, en argent mais aussi en services et en support. Mon rôle en est un d'animateur, de coordonnateur."

Il veut aussi prêter une oreille attentive aux besoins des étudiants-es de 2e et 3e cycles, afin de "voir ce qu'on peut faire pour améliorer leur situation, selon nos possibilités".

Parmi les dossiers auxquels il travaillera, on compte la mise en place de nouveaux programmes: maîtrise en géographie, doctorat en gestion de projet, doctorat en développement régional. Pour de tels programmes, il faudra étudier les collaborations possibles avec d'autres universités.

Monsieur Gagnon est un amateur de ski, de natation, de lecture et d'antiquités.

En bref

Les admissions sont suspendues à l'automne 1987 et à l'hiver 1988 dans le programme de certificat en Applications pédagogiques de l'ordinateur (à temps complet). Il devrait cependant être possible de s'inscrire à nouveau à ce programme dès l'automne 1988. Les responsables prévoient d'ici là réorganiser le programme, en mettant davantage l'accent sur l'usage et l'utilisation pédagogique de l'ordinateur et moins sur le fonctionnement technique.

Selon Statistique Canada, 31% de la Recherche et du Développement (R et D) était exécuté par les universités, en 1971, contre 24% aujourd'hui.

Carrefour canadien international

Carrefour canadien international, une organisation charitable visant à promouvoir le développement international et l'éducation au développement, sélectionnera bientôt 180 Canadiens-nes qui participeront à des projets de développement d'une durée de quatre mois jusqu'à, en quelques cas, un an, pour l'année 1988, dans un des 34 pays où l'organisation est active. Les candidats-es seront sélectionnés en fonction de leur ouverture à d'autres cultures, leur capacité d'adaptation et leur engagement à travailler au Canada à une meilleure compréhension des questions de développement international. L'âge minimum est de 19 ans et il n'y a aucun maximum.

Une spécialisation n'est pas essentielle. Plusieurs sessions de formation se tiendront dans les mois précédant le départ outre-mer. Le transport aller-retour et les frais de séjour sont à la charge de Carrefour. Chaque participant doit recueillir une partie des coûts du programme. La date limite pour poser sa candidature est le 1er octobre.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la coordonnatrice du comité local de Carrefour, madame Lyne Henripin, qui est en charge de la sélection des volontaires et que vous pouvez rejoindre maintenant au 736-4205.

Programme d'échanges interculturels/interrégionaux

Ce programme vise à promouvoir des échanges interculturels et/ou interrégionaux qui favorisent le développement ou la diffusion d'études sur le Canada. Il offre une aide financière permettant aux institutions d'enseignement post-secondaire d'inviter des spécialistes, des enseignants, des étudiants ou des personnalités publiques à participer à des activités d'enseignement, à diriger un séminaire de courte durée ou à prononcer des conférences publiques. La communauté universitaire et le grand public devraient bénéficier de ces visites. Seules les dépenses liées au transport et aux frais de séjour sont recevables.

Les activités doivent être prévues entre le 1er janvier et le 30 avril 1988. Date limite des dépôts des dossiers: 15 novembre 1987. Annonce des octrois: avant le 30 décembre 1987. Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à: Susan Hoeltken, Association des études canadiennes, C.P. 8888, Succ. A, Montréal, Québec. Tél.: (514) 282-7784.

En bref

"The Closing of the American Mind". C'est le titre d'un livre concernant les études universitaires qui connaît un grand succès aux États-Unis, à la surprise même de son auteur, le philosophe Allan Bloom. Le livre est en tête de liste des ventes, dans les grandes villes américaines. 250 000 exemplaires ont été imprimés. Le message principal du livre: les universités américaines ont capitulé devant les activistes des années 1960. Elles ont abandonné l'enseignement des arts libéraux, pour des études dans lesquelles toutes les idées ont la même valeur. Les têtes des étudiants sont ainsi remplies de vide. L'éducation supérieure, selon l'auteur, n'a pas réussi à garder allumée la flamme du véritable apprentissage, ni à guider les étudiants. Ceux-ci n'auraient plus qu'un seul but: faire de l'argent, envoûtés par le sexe et marchant au pas du rock-and-roll. Monsieur Bloom qualifie d'ailleurs cette musique de "fantaisie masturbatoire préempaquetée commercialement"! La solution de Allan Bloom consiste à rétablir dans les universités les disciplines des arts libéraux, c'est-à-dire réintroduire dans la formation les philosophes classiques et les savants et grands écrivains européens. Est-ce que les Américains achètent le livre par curiosité, pour rigoler ou parce qu'ils le trouvent inspirant? On ne le sait pas encore...



CMA

**NOUS RECHERCHONS
LES MEILLEURS.
SEULEMENT LES MEILLEURS.**



LES PRÊTS ET BOURSES

À VOUS D'EN TIRER

MAXIMUM

DÈS LA RENTRÉE!

Québec

SAVIEZ-VOUS QUE...

Chaque année, un grand nombre d'élèves et d'étudiants ne reçoivent pas toute l'aide financière à laquelle ils auraient droit parce qu'ils ignorent certaines dispositions du régime? Les quelques renseignements qui suivent devraient vous permettre de profiter au maximum des prêts et bourses... dès la rentrée!

LE CERTIFICAT DE PRÊT

Ayez les listes à l'oeil!

Ça y est! Votre demande d'aide financière a été analysée et vous allez bientôt recevoir un certificat de prêt, si ce n'est pas déjà chose faite. Pour vérifier si vous êtes bel et bien admissible à un certificat de prêt, vous n'avez qu'à consulter les listes des élèves et des étudiants admissibles à l'aide financière. Ces listes sont maintenant soumises à la Loi sur l'accès à l'information, qui vise notamment à protéger les renseignements personnels: aussi les élèves et les étudiants sont-ils identifiés, non pas par leur nom, comme par le passé, mais par leur numéro de dossier personnel. Il est donc important d'ouvrir l'oeil... et de connaître votre numéro de dossier!

NÉGOCIATION DE VÔTRE CERTIFICAT DE PRÊT

Lorsque vous êtes jugé admissible à l'aide financière, vous êtes autorisé, au moyen d'un certificat de prêt, à contracter un emprunt auprès d'une institution de crédit.

Vous bénéficiez d'un délai maximal de trois mois après la date d'émission du certificat de prêt pour négocier ce certificat avec l'institution de crédit de votre choix. Après ce délai, il ne pourra être négocié.

Au Max

Cependant, si des circonstances exceptionnelles et indépendantes de votre volonté vous empêchent de prendre possession de votre certificat de prêt ou de le négocier dans les délais requis, un certificat de prêt peut être émis à nouveau: vous n'avez qu'à en faire la demande et présenter les circonstances qui vous ont empêché de prendre possession du premier certificat de prêt.

DES DATES LIMITES À RESPECTER

Votre bourse en dépend!

Si vous recevez un certificat de prêt ou un avis de refus et un formulaire de *Déclaration de la situation réelle* identifiés à votre nom, vous devez remplir ce formulaire le plus vite possible pour accélérer le traitement de votre dossier. Il faut retourner votre déclaration de la situation réelle:

- ▼ pour le 30 septembre, si votre certificat de prêt ou votre avis de refus a été délivré avant le 20 août;
- ▼ 45 jours après la délivrance de votre certificat de prêt ou de votre avis de refus si ce dernier a été émis le ou après le 20 août.

Le *cachet* d'oblitération de la poste fait foi du respect de la date limite.

CHANGEMENT D'ÉTABLISSEMENT

Il se peut qu'au cours de l'année, vous ayez à changer d'établissement d'enseignement: vous devrez alors faire remplir le formulaire *Avis de changement d'établissement d'enseignement* par les personnes responsables de l'aide financière des deux établissements d'enseignement en cause.

RÉVISION DE DOSSIER

Si un changement de votre situation, de vos ressources financières, de celles de vos parents ou de votre conjoint le justifie, vous pouvez faire réviser votre dossier. Vous trouverez le dépliant *Politiques et procédés prévus pour l'étude des demandes de révision*, ainsi que le formulaire *Demande de révision de dossier*, au bureau de la personne responsable de l'aide financière de votre établissement d'enseignement.

Par ailleurs, si au cours de l'année vous recevez des ressources financières supérieures à celles que vous avez indiquées dans votre formulaire *Déclaration de la situation réelle*, vous devez en informer la Direction générale de l'aide financière aux étudiants.

Enfin, si votre Déclaration de la situation réelle n'est pas conforme à la réalité, vous vous verrez réclamer le trop-perçu et même imposer les pénalités prévues par la Loi sur les prêts et bourses aux étudiants.

VÔTRE CODE PERMANENT

C'est le code qui vous a été attribué durant vos études primaires, secondaires ou collégiales au Québec. Grâce à lui, la Direction générale de l'aide financière aux étudiants peut accéder à votre dossier. C'est pourquoi vous devez l'utiliser chaque fois que vous communiquez avec le Service de l'accueil et des renseignements de la Direction générale de l'aide financière aux étudiants.

LES ALOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

**Allègement de la contribution
du candidat**

Le montant de l'aide financière est établi en tenant compte, notamment, de votre contribution personnelle, évaluée en fonction de vos ressources et de votre situation.

Cependant, les règles d'attribution des prêts et bourses aux étudiants prévoient pour certaines catégories d'étudiants un allègement de la contribution, pour leur première année d'études.

Cet allègement de la contribution s'applique pour

- ▼ Un étudiant sans conjoint qui cesse de recevoir les prestations d'aide sociale tout en ayant à sa charge un enfant d'âge préscolaire (moins de six ans) ou
- ▼ Un étudiant qui effectue un retour aux études pour deux sessions (trimestres) à temps plein à l'intérieur d'une même année d'attribution, c'est-à-dire entre le 1^{er} mai et le 30 avril de l'année suivante, après avoir été sur le marché du travail pendant au moins 24 mois consécutifs.

Pour bénéficier de l'allègement de sa contribution, l'étudiant qui se trouve dans l'un de ces deux cas doit formuler une demande de révision de dossier.

Les règles d'attribution prévoient aussi un allègement de la contribution du candidat pour

- ▼ Un chef de famille monoparentale ayant à sa charge un enfant d'âge préscolaire.

Dans ce cas, l'allègement de la contribution s'applique tous les ans, tant que le candidat a à sa charge un enfant d'âge préscolaire. De plus, contrairement aux deux cas précédents, le candidat n'a aucune demande de révision de dossier à formuler: l'allègement de la contribution est calculé automatiquement.

Pour les étudiants venant de régions éloignées

Les étudiants venant de régions éloignées, dépendants et non résidents, (c'est-à-dire financièrement dépendants de leurs parents mais ne résidant pas chez eux) bénéficient d'une allocation supplémentaire annuelle de 400 \$.

On tient compte automatiquement de cette allocation au moment d'établir le budget de leurs dépenses admises.

Les régions touchées par cette mesure sont le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, la Côte-Nord, le Saguenay—Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue. Les étudiants venant des municipalités régionales de comté (MRC) de Pontiac, de la Vallée-de-la-Gatineau, d'Antoine-Labelle et du Haut-Saint-Maurice sont aussi admissibles à cette allocation supplémentaire.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Il existe dans votre établissement d'enseignement (collège privé, cégep ou université) une personne responsable de l'aide financière. Elle peut répondre à toutes vos questions sur le régime d'aide financière.

Vous pouvez également vous procurer au bureau de cette personne une brochure qui présente les règles d'attribution des prêts et bourses.

POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Direction générale de l'aide financière aux étudiants
1033, rue De La Chevrotière
Centre administratif G, 22^e étage
Québec (Québec) G1R 5K9
Tél.: (418) 643-3750

NOTEZ-BEN!

Vous pouvez nous téléphoner du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, y compris à l'heure du dîner.



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
**Direction générale de
l'aide financière aux étudiants**

Un livre sur l'ordinateur comme outil d'apprentissage

Deux professeurs de l'Université du Québec à Rimouski, Jean-Louis Plante et Guy Simard, viennent de faire paraître, en collaboration avec une enseignante du primaire (Lise Proulx), et un agent de recherche (Blondin La-voie, étudiant en informatique à l'UQAR), un livre intitulé "L'ordinateur, le traitement de texte et les bases de données comme outils d'apprentissage".

Au Québec même, l'implantation des micro-ordinateurs en milieu scolaire est une histoire qui a tout juste cinq ans. Une nouvelle voie, des plus prometteuses, se dessine depuis quelque temps: l'utilisation de progiciels (traitement de texte, base de données, chiffrier électronique, etc.) comme outils d'apprentissage.

C'est la voie qui a été explorée, depuis trois ans, dans le cadre d'un projet de recherche vécu avec des élèves d'une école primaire de Rimouski.



"Le but de ce volume, explique Jean-Louis Plante, est de rendre compte des résultats de ce projet afin de répondre aux interrogations des enseignants, des conseillers pédagogiques, des administrateurs et des parents qui se demandent comment faire de l'ordinateur un outil vraiment utile à l'école."

C'est un domaine en pleine évolution. Loin de prétendre offrir la solution aux nombreuses questions que soulèvent les multiples applications pédagogiques de l'ordinateur, les auteurs espèrent apporter une contribution à la recherche, en publiant ce qui a été fait dans une classe "ordinaire" avec des progiciels semblables à ceux que les adultes utilisent au travail et à la maison, au lieu d'utiliser des didacticiels, aussi coûteux que vite ennuyeux.

La nouvelle publication devrait connaître du succès dans les écoles du Québec, où plusieurs exemplaires ont été réservés avant même de sortir des presses.

Ce livre de 225 pages est en vente dans la plupart des librairies, au coût de 14,95 \$. Il a été publié par les Éditions du 24 juillet inc.

Compétition de cross-country

C'est dimanche prochain, le 20 septembre, dans le parc Beauséjour de Rimouski, qu'une centaine de coureurs participeront à une importante course de cross-country. Cette course est la première étape cette année du Circuit universitaire québécois de cross-country. Le départ des femmes est prévu à 10 h, alors que celui des hommes doit avoir lieu à 11 h. La boucle est d'une longueur de 2,9 km, qu'il faut parcourir 2 fois pour les femmes, et 3 fois pour les hommes.

Les organisateurs attendent des coureurs de plusieurs universités du Québec, notamment de Laval,

Sherbrooke et McGill. Pour l'UQAR, il faudra surveiller des coureurs comme Guy Cantin, René Boudreau, Pierre Gauthier, et Daniel Rioux, qui avaient obtenu de bons temps l'an dernier, lors de compétitions semblables.

Les coordonnateurs de cette course, Alan Wright et Claude Dionne, ont prévu, dans le parc Beauséjour, un parcours déjà aménagé à 90% (asphalte et gravier).

Bonne chance à tous ces coureurs!

Tournoi de golf du personnel

C'est le samedi 26 septembre que se déroulera le cinquième Tournoi de golf annuel du personnel de l'UQAR. La formule favorise la participation de tous, les débutants autant que les habitués. Il faut s'inscrire avant le mardi 22 septembre, à 17 h. Si certains-es employés-es n'ont pas reçu d'invitation pour le tournoi, il est possible de s'adresser aux membres du comité organisateur, soit: André Bédard, Célestin Caron, Lise Castonguay, Jean-Denis Desrosiers, Claude Dionne, Rita Lepage, Yves Michaud, Carol St-Pierre ou Raymond St-Pierre. Comme par les années passées, le beau temps a été expressément invité.

UQAR-information
hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski
300, av. des Ursulines, Rimouski, G5L 3A1

ISSN 0711-2254
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec

Publié par le Service de l'information - Local D-402.5 - Tél.: 724-1426